



Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

Compte rendu de réunion N°14 du Lundi 03 Février 2025

Personnes présentes :

Borelli Johan, Christophe Zicchina, Rutily Léa, Mutuel Laurent

1. Courriers reçus :

- Courrier reçu de l'ASPV concernant une déclaration d'une rencontre amicale en U18 M.
- Courrier reçu du HBCB concernant le report de la journée du 02 Février en U16F → **Merci au HBCB de se mettre d'accord avec les autres clubs sur une date de report avant le 10 Février 2025.** A défaut, la CTOA imposera une date.
- Courrier reçu du GFCA concernant des surclassements de deux joueurs en U13 mixtes pour jouer en U15M → **Merci de faire les demandes de surclassement avec le formulaire disponible sur le site de la Ligue.**
- Courrier reçu du CSHB concernant un problème de saisie sur gest'hand en Coupe de Corse U13 Mixtes → **la CTOA vient de saisir la conclusion de rencontre**

2. U11 et U13 Mixtes :

Rappel règlement : Pour les catégories jeunes (des -11 ans aux -15 ans), le club a la possibilité de modifier les listes de la manière suivante :

2 joueurs de l'équipe A peuvent basculer dans l'équipe B, et 2 joueurs de l'équipe B peuvent basculer dans l'équipe A, cette modification pouvant être effectuée une seule fois dans l'année.

Pour les catégories +15 ans, deux listes distinctes non modifiables.

En cas de forfait général d'une des deux équipes, les listes s'annulent.

LIGUE CORSE DE HANDBALL

3. Arbitrage :

Une visio est prévue avec l'ensemble des clubs afin de vous présenter le projet arbitrage de la Ligue. Cette visio est fixée au **mercredi 05 février à 18h**.

Il s'agit d'une refonte de notre système de formation et de fonctionnement.

En raison de l'importance de cette réunion, **la présence de tous les clubs est obligatoire** (de préférence : Président(e)s ET responsables des écoles d'arbitrage).

Un lien vous sera envoyé le jour même.

4. Anomalies :

DATE	RENCONTRE	CATEGORIE	ANOMALIE	DECISION CTOA
01-02-2025	JSB/STAV – GFCA	-18 ANS M	Le secrétaire n'est pas membre du club visiteur	La CTOA inflige une pénalité financière au club GFCA

L'ensemble des demandes des clubs doivent faire l'objet d'un mail depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : 5500000.coc@ffhandball.net

Arbitrage : 5500000.cta@ffhandball.net